



Fédération des CPAS

Vos réf. :

Nos réf. : LV/ALV/SAX/mvm/2020-078

Votre correspond. : Sandrine Xhaufaire

081/240 662

sandrine.xhaufaire@uvcw.be

Annexe(s) : /

Madame Christie Morreale

Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la
Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de
l'Égalité des chances et des Droits des
femmes

Rue Kefer 2

5100 Jambes

Namur, le 19 juin 2020

Madame la Vice-Présidente,
Madame la Ministre,

Concerne : Année de transition FSE.

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de nos vives inquiétudes concernant l'année de transition FSE. En effet, il nous revient que l'enveloppe est insuffisante pour couvrir cette année de transition et que des arbitrages vont devoir être faits entre les différents opérateurs/projets.

Vous n'êtes pas sans savoir que les CPAS dans leur ensemble sont une institution résiduaire et qu'à ce titre, viennent de (et vont continuer à devoir) faire face à un nombre important de nouvelles demandes liées à la crise sanitaire et à ses conséquences sociales.

Vous savez également qu'un « monitoring » est en cours et qu'il laisse à penser qu'une vague importante de nouveaux bénéficiaires du revenu d'intégration (RI) et d'aides sociales complémentaires est attendue dans les prochains mois.

Compte-tenu de ces éléments, il est inimaginable que les CPAS se voient privés de ressources financières indispensables à leur fonctionnement.

Les projets développés avec le soutien des Fonds européens visent l'insertion professionnelle, la rupture de l'isolement social, le développement d'activités de type taxi ou magasin social... Ces projets FSE seront, justement, encore plus cruciaux dans les mois à venir.

On ne peut pas demander aux CPAS d'assumer leurs services essentiels et dans le même temps, les priver de ressources. Une démarche contraire est même entamée, puisque la Fédération des CPAS travaille sur une note visant à renforcer le personnel en CPAS, pour faire face à la surcharge annoncée.

Face à la montée des inquiétudes, nous avons contacté l'Agence FSE qui nous confirme que la décision d'allouer ou pas une année de transition est entre les mains des Gouvernements et collège. C'est donc à ce titre que nous vous interpellons.

LE CPAS



l'avenir depuis 40 ans

www.cpasavenir.be

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer la communication que nous pouvons adresser aux CPAS en attente, ces derniers étant très inquiets par les informations qui circulent à ce sujet.

En outre, nous vous demandons également, par la présente, « d'immuniser » à tout prix les CPAS des éventuelles coupes qui interviendraient dans le FSE, pour cette année de transition.

D'avance, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et au vu de l'importance de l'enjeu, nous serons très attentifs à la réponse que vous nous apporterez.

Dans l'attente de celle-ci, nous vous prions d'agréer, Madame la Vice-Présidente, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

A stylized signature in black ink, consisting of a vertical line and a horizontal loop.

Alain VAESSEN
Directeur général

A stylized signature in blue ink, featuring a large loop and a horizontal line.

Luc VANDORMAEL
Président

Courrier également adressé à :

- *Monsieur Elio Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon ;*
- *Monsieur Pierre-Yves Dermagne Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville.*